

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 6

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces demandes ? Et Marchand qui possède même des objets plus précieux, chapeau, épée, épaulettes, manteau, refuse comme moi toutes les offres qu'on lui fait, tenant à remettre tous ces objets au duc de Reichstadt. Mais celui-ci étant mort, il y a à peine six mois (22 juillet 1832), les autres héritiers de l'Empereur seuls y ont droit ». Mais le colonel Testu insista : « Mais, » dit-il, « il ne s'agit pas des cheveux de l'Empereur, il s'agit d'un seul, entendez-vous bien, mon ami, d'un seul ». A la fin Noverraz céda. « Savez-vous bien, colonel, » dit-il, « que vous êtes irrésistible ? » Et il me remit quelques cheveux. Je les conserve encore aujourd'hui comme une mémorable relique¹.

« Noverraz remit plus tard presque toutes ces reliques au prince Louis-Napoléon, lorsqu'il fut nommé en 1848 président de la République française ».

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*. Dans sa séance du 23 avril, la Société d'histoire de Genève a eu le plaisir d'entendre son correspondant, M. Doumergue, professeur à Montauban, lui parler de *l'emplacement du bûcher de Michel Servet* à Champel. Dans ses études aux archives de Genève, où M. Doumergue vient depuis des années travailler à son grand ouvrage sur Calvin, il est arrivé à déterminer l'emplacement exact du lieu des exécutions, de ces « patibules » tristement célèbres dans les annales de la République.

L'examen attentif des anciens plans des archives et leur comparaison avec ceux d'une époque moins éloignée, ont permis au savant français de constater que la configuration de Champel a peu changé. Les patibules se trouvaient à droite du chemin actuel qui de l'Hôpital cantonal conduit à Beau-Séjour.

Les actes des notaires consultés également par M. Doumergue établissent que le terrain sur lequel il convient de placer le lieu des exécutions fait partie de la campagne Jérôme, chemin de

¹ Ils sont encore en possession du fils de l'auteur de ces mémoires qui demeure à Bâle.

Beau-Séjour, n° 26, du côté du sud, sur la pente qui s'étend entre la maison actuelle et le chemin de la Roseraie.

A M. le professeur Doumergue a succédé M. Léon Gautier, qui donne lecture d'un chapitre de son mémoire sur l'histoire de la médecine à Genève, intitulé : *L'Exercice illégal de l'art de guérir et les charlatans dans l'ancienne Genève*. Après avoir retracé avec esprit les traits principaux de l'histoire de la lutte engagée dès le XV^e siècle entre l'autorité et les irréguliers de la médecine et constaté que dans la pratique la tolérance pour les charlatans de toute nuance était plus large que n'auraient pu donner à le supposer les lois et les règlements en vigueur, M. Gautier présente ces personnages sous une autre face, qui n'est pas la moins intéressante.

Les charlatans, à l'instar de Tabarin, débitaient leurs drogues sur des tréteaux, qui peu à peu devinrent un théâtre, en même temps que leur boniment se changeait en une action dramatique à plusieurs personnages.

Ce sont donc les opérateurs itinérants qui ont les premiers, depuis la Réforme, joué la comédie à Genève.

La première représentation à laquelle ait assisté Jean-Jacques Rousseau fut donnée par un opérateur italien qui faisait jouer des marionnettes au Molard, en 1726. La grossièreté de ce spectacle fut peut-être une des raisons de son opposition contre le théâtre à Genève.

« Il semble vraiment », conclut M. Gautier, « que l'on peut encore penser avec Rousseau que notre vieille république n'avait pas besoin de spectacles. Elle avait eu la tragédie dans son histoire. Pour les yeux qui savaient l'y voir, elle avait la comédie dans les menus faits de tous les jours. Et parmi ces menus faits, les moins humains ne furent pas les pratiques des guérisseurs extra-légaux, où le drame se mêlait parfois à la farce. »

M. le professeur Ch. Seitz, président de la Société, termine la séance par un compte rendu fort intéressant du Congrès des sciences historiques de Rome, auquel il avait été délégué, ainsi que M. le professeur Ernest Muret, par la Société d'histoire.

* * Dans un mois le peuple vaudois tout entier fêtera par un grand festival l'anniversaire de son entrée dans la Confédération. Ce festival sera un événement historique au premier chef, non seulement à cause des souvenirs qu'il rappelle, mais surtout parce que jamais l'on n'aura fait chez nous un pareil effort pour représenter dans un cortège historique, les hommes et les choses du passé. Le festspiel de M. Jaques-Dalcroze n'est pas, à proprement parler, une

œuvre historique, c'est une œuvre lyrique, à la fois poétique et musicale, d'une belle envolée. Mais chacun des tableaux fera revivre aux yeux des spectateurs un fragment de la vie vaudoise d'autrefois, la Savoie, la Réforme, les débuts de la Révolution, enfin, dans une superbe apothéose le poète a chanté la patrie affranchie et la liberté triomphante.

Un des heureux résultats des fêtes de cette année aura été l'élosion de tant de belles œuvres, littéraires et musicales, où nos auteurs vaudois ont pu donner la mesure de leur talent et enrichir notre art national.

P. M.

*. On dit grand bien du Volume commémoratif du Centenaire vaudois, qui paraîtra prochainement sous les auspices de la Commission des archives et publications, et édité par la maison Payot et Cie.

La collection des gravures sera la plus complète et la plus remarquable qu'en ait vue jusqu'ici. Quant au texte, nous ne pouvons encore en parler, puisque nous ne l'avons pas vu, mais nous ne doutons pas qu'il soit à la hauteur des illustrations. Nous y reviendrons.

** A signaler l'apparition d'une nouvelle revue d'économie politique et sociale, la *Vierteljahrsschrift für Social und Wirtschaftsgeschichte*, éditée à Leipzig chez Hischfeld par un certain nombre d'économistes, tels que Bauer à Bâle, von Below à Tubingue, Hartmann à Vienne, avec la collaboration de plusieurs savants européens. Le premier numéro contient une série d'articles remarquables sur plusieurs points d'économie politique et d'histoire.

** M. Corthésy, professeur à Moudon, vient de publier chez MM. Payot et Cie, une longue et patiente **Histoire des Ormonts**, jusqu'à la Réforme. Il faut avoir soi-même fait des recherches de ce genre pour se rendre compte de la somme énorme de travail que représente une monographie semblable. On peut, sans être d'accord sur tous les points avec l'auteur, louer sa persévérance et son érudition. Il y a dans cette histoire beaucoup de nouveau et d'inédit. L'ouvrage se termine par une série de documents qui n'avaient pas été publiés jusqu'ici et qui constituent une source précieuse ; il est seulement regrettable que M. Corthésy n'ait pas corrigé, en ajoutant une table d'*errata* à son volume, les nombreuses fautes d'impression qui déparent cette partie de son savant mémoire et qui lui avaient été signalées en son temps. Mais cette critique faite, il faut savoir gré à l'auteur dont l'effort considérable a enrichi notre littérature historique d'une utile contribution.

P. M.